L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 FEVRIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 8 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guinault, A l'encoignure des rues Bienville et Bernadotte—une vacherie.

Par Hoffman, Marks & Co., au no 23 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, lingerie et bonneterie.

A Vendre, un Joli Cottage au coin des rues Prytania et Erato. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Murphy.

SPECTACLES.

Dimanche, 8 février 1874.

OPERA. — La Dame aux Camélias et la Fille du Régiment.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Le soir, Ministrels de Haverly.

L'Impérialisme en France.

Le correspondant parisien de New-York *Times* et celui du New-York *Herald* s'accordent à dire que l'avenir en France appartient au parti impérialiste. Seulement, le premier croit que le succès des impérialistes viendra d'une alliance des radicaux avec le fils de Jérôme, celui qu'on appelait en 1848 le prince de la montagne, et il prédit l'avènement d'une sorte d'empire communard, tandis que le second pense que la force des choses, aidée de l'influence de M. Rouher et de sa conduite habile du parti, amènera, avant peu d'années, la restauration de l'Empire avec le prince impérial. Les appréciations des deux correspondants sont, d'ailleurs, assez vagues et ne reposent que sur des indices insuffisants ou douteux.

Nos deux confrères français de New-York, ont traité de billevesées ces dires de correspondants et ils ne semblent attacher aucune importance aux menées du parti impérialiste. Sans désirer plus qu'eux le rétablissement de l'empire, nous croyons que la question mérite un plus sérieux examen.

Nul ne peut se flatter de prédire l'avenir d'une nation, surtout lorsqu'il s'agit d'une nation, comme la France, qui a, depuis moins d'un siècle, subi tant de changements et de révolutions.

Mais, sans essayer de prédire, on peut étudier et analyser une situation pour en tirer des conjectures.

Il y a, en France, comme partout, lutte entre les deux grands principes d'autorité et de liberté. Entre les partisans du droit divin qui représentent ce que le principe d'autorité a de plus absolu, et les partisans de la commune qui représentent le principe de liberté dans ce qu'il a de plus extrême, il y a un juste milieu dans lequel se groupent à des distances plus ou moins rapprochées, les partisans d'une monarchie constitutionnelle, ceux de l'Empire, et les républicains de nuances diverses.

L'Empire, en demandant au suffrage universel la sanction de son pouvoir, avait voulu concilier les termes extrêmes d'autorité et de liberté, d'ordre et de révolution. N'ayant pas réussi à trouver l'équilibre qu'il cherchait, il s'est lancé dans une aventure qui l'a fait tomber. Est-il tombé pour ne plus se relever ? C'est ce que nous voulons rechercher sans parti pris.

Les hommes qui avaient proclamé la république par surprise, le 4 septembre, n'ont pas su faire ratifier cette forme de gouvernement par le verdict populaire, en temps opportun, et le pays, quand ils se sont décidés à le consulter, leur a envoyé une chambre royaliste. La majorité monarchique elle-même n'a pas eu le courage à droit l'occasion pour proclamer la royauté, et en replâtrant provisoire pour provisoire, elle a laissé ouvert le conflit entre l'autorité et la liberté.

Dans la lutte la liberté a regagné du terrain dans le pays, mais le principe d'autorité en a gardé assez dans la chambre pour rendre possible, à un certain moment, le rétablissement de la monarchie légitime. Nous avons expliqué les causes qui ont fait échouer au port le chef de la dynastie des Bourbons. On peut croire que pour celui-là tout espoir est perdu sans retour. Le parti légitimiste n'a pour lui que la noblesse, le haut clergé et une partie seulement du bas clergé; son influence sur les masses diminue constamment.

Restent les orléanistes, les impérialistes et les républicains.

Les orléanistes n'ont point de parti sérieux au point de vue du nombre. S'ils venaient par une circonstance quelconque à recouvrer le pouvoir, ils rallieraient certainement à eux les nobles libéraux et une grande partie de la bourgeoisie, celle qui pense que le gouvernement doit appartenir à la richesse et à l'intelligence plutôt qu'au nombre. Mais une grande partie de cette bourgeoisie est, actuellement ralliée à l'idée de la république contre, par crainte des révolutions; elle n'encouragera ni n'aidera les d'Orléans dans une tentative de restauration monarchique.

D'autre part, tandis que le comte de Paris attend l'héritage de son cousin de Chambord, pour ceindre sur sa tête le double caractère de roi du droit divin et d'héritier de la monarchie constitutionnelle, il est trop évident que le duc d'Aumale aspire à devenir président de la république ou chef du pouvoir exécutif sous un titre quelconque. Mais le pays est indifférent aux aspirations de ces deux princes, et ils n'ont rien à espérer de la Chambre actuelle, la majorité qui soutient le gouvernement de Mac-Mahon se composant d'éléments divers et opposés, qui ont fait une trêve momentanée.

Eh bien ! Chambord étant déjà hors de concours, qu'on suppose que les D'Orléans viennent à sombrer, sous une forme ou sous un autre, un échec qui les écarte aussi, qu'arrivera-t-il ?

La république triomphera définitivement, s'écrieront ceux qui consultent leurs désirs plus que l'observation des faits. Mais nous répondrons : laquelle ? S'il n'y en avait qu'une, s'il n'y avait que la république modérée et conservatrice, sans doute, elle aurait des chances de succès. Mais cette république, à compte plus de chefs que de soldats; les masses républicaines sont gambettistes et non thiéristes.

Or, le jour où il y aurait des élections générales, l'espoir qu'auraient les purs de remporter une victoire qui établirait définitivement la république qu'ils appellent la vraie, leur ferait oublier la tactique prudente qui les a portés à s'allier à des républicains du lendemain. Les nuances s'effaceraient et les deux principes vivants d'autorité et de liberté se retrouveraient face à face avec toutes leurs exigences. Devant cette résurrection du spectre rouge ou de la révolution, tous les conservateurs se rallieraient de nouveau avec effroi, et on traiterait de nouveau de sauver !

Chambord s'est rendu impossible et les D'Orléans n'ont ni le prestige d'un nom retentissant, ni l'influence que donnent les traditions. N'est-il pas évident, alors, que le parti impérialiste se retrouverait de nouveau en position de rallier les suffrages des conservateurs et de rassurer les intérêts menacés. L'Assemblée est même occupée à lui fabriquer des armes, en supprimant des libertés que l'Empire pourrait, de nouveau, offrir comme appât au peuple français.

Un républicain de nos amis nous écrivait dernièrement. " Le danger pour la république est que le petit (le prince impérial) ne se présente dans quelques années, les mains pleines de ces libertés que l'Assemblée est en train de supprimer et qu'il ne se fasse acclamer par ce peuple si mobile dans ses impressions."

Dans l'état actuel des partis, le champ des conjectures est très vaste, mais les républicains se font une dangereuse illusion s'ils croient que le parti impérialiste est mort. Ce n'est pas le groupe plus ou moins remuant des bonapartistes qui fait la force de ce parti, c'est son caractère même. L'empire est la double personnification du principe d'autorité et de celui de la souveraineté populaire, et c'est cette dualité qui le rend puissant dans un pays où une longue pratique de la liberté n'a pas encore déshabitué les intérêts de chercher sous l'égide de l'autorité un refuge contre les doctrines menaçantes de la révolution, et où d'autre part les aspirations démocratiques s'opposent à la restauration de l'ancien régime.

Des complications extérieures peuvent, d'autre part, s'ajouter au jeu compliqué des luttes de parti à l'intérieur, et imposer une solution inattendue au problème gouvernemental en France.

Probabilité d'une Nouvelle Election en Louisiane.

Le *Republican* avoue, dans son numéro d'hier, que la présentation du bill de M. Carpenter était pour lui inattendue. "Carpenter, dit-il, est un trop bon politique pour désirer paraître comme le champion d'une cause perdue, et nous lui croyons assez de sagacité pour juger de l'opinion dominante sur toute question."

Si le sénateur a présenté ce bill, selon le *Republican*, c'est qu'il a la confiance de pouvoir le faire passer. "Il a, ainsi que d'autres sénateurs capables, parlé sur la question. Mais c'est un fait significatif que *Morton seul*, de tous ceux qui ont parlé, s'est mis en opposition directe avec M. Carpenter, et l'on dit même que le Président et le général Butler sont d'accord avec lui."

"Il faut encore se rappeler, continue le *Republican*, que l'auteur de ce bill d'élection est le président du Sénat, un politicien dont le terme expire dans moins de deux ans et qui n'a pas de temps à perdre à des expériences sans profits."

Ces aveux de l'organe radical en Louisiane sont précieux à enregistrer. Il reconnaît que l'opinion au Nord est en faveur d'une nouvelle élection, et il prépare ses lecteurs à cette éventualité qui est devenue plus qu'une probabilité.

La législature du Mechanic's Institute peut donc jouir de son reste et se livrer à un dévergondage de législation. Ses bills, en dépit des jérémiades du *Times*, ne deviendront pas des lois.

SUBVENTION DEMANDÉE POUR LE JOURNAL "L'AVENIR."—Dans la séance de vendredi dernier, à la Chambre du Mechanics' Institute, on a discuté un bill présenté pour allouer au journal hebdomadaire *L'Avenir* une somme de $10 000 en ce qui sera nécessaire sur cette somme pour couvrir les frais de publication en français, dans ce journal, des proclamations du gouverneur, etc.

M. Gair a parlé en faveur du bill.

M. Bryant s'y est opposé par le motif que les publications faites par le journal n'avaient pas été ordonnées ni autorisées par une loi. Si un journal peut faire passer une pareille mesure, cent autres pourront le faire. C'est une donation et qu'on puisse la faire, qu'on le dise et il votera pour.

M. Hahn dit que si un journal français peut présenter une réclamation, il en présentera une pour un journal allemand. Si *L'Avenir* a publié en français les proclamations du gouverneur, le *Deutsche Zeitung* en a fait autant en allemand.

M. Hahn se livre alors à une longue dissertation sur l'Allemagne et son empereur, sur ce que les Etats-Unis doivent au baron Steuben, au général Sigel, aux colons allemands qui ont donné leur nom au Bayou et au Lac des Allemands, qui produisent les plus beaux caïmans, etc., etc.

Le président cherche en vain à arrêter M. Hahn qui continue à exciter l'hilarité de l'assemblée par ses saillies.

M. Allain (Souligné) dit que la discussion est inutile, attendu que le bill est contraire à la disposition de la Constitution qui exige que les publications officielles aient lieu en anglais.

M. Gair revient à la charge en faveur du bill et dit que beaucoup de citoyens ne peuvent lire l'anglais et qu'il est important de porter les lois à leur connaissance. La Chambre s'est ajournée sans rien décider.

L'opposition au bill est venue évidemment de ce qu'il s'agissait de publications en français : personne n'a songé à dire que, dans l'état actuel des finances de l'Etat, il était temps d'en finir avec les subventions données aux journaux de parti en ville et à la campagne. M. Hahn, qui est l'un des directeurs du *Republican*, n'objecte pas aux $150,000 données annuellement à cette feuille, et de rapport de la loi scandaleuse sur les impressions ne figure pas dans le programme de réformes de M. Kellogg.

L'Avenir en sera néanmoins pour ses frais de publication et de conversion, uniquement parce que la langue française est particulièrement antipathique à nos radicaux.

SERVICE FUNÈBRE. — MM. Thomas Layton et Charles T. Dugazon, exécuteurs testamentaires, du très Rév. Constantin Maenhaut, ancien curé de la Cathédrale St-Louis, mort à Gand, Belgique, chanoine de la Cathédrale de Saint-Bavon, annoncent que mardi prochain, 10 courant, à 8 heures du matin, un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de ce prêtre regretté, bienfaiteur de plusieurs institutions de charité de notre ville. Monseigneur l'Archevêque présidera à la cérémonie.

ALMANACH DU NEW YORK HERALD.— Nous avons reçu l'almanach du *Herald* pour 1874; il forme une brochure de 162 pages et contient quantité de renseignements d'un caractère financier, commercial et politique. Nous le recommandons aux hommes d'affaires et aux politiciens.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1874.

A Sa Très Gracieuse Majesté,

REX, ROI DU CARNAVAL.

Sire,

Votre loyal et tout dévoué sujet, désireux de témoigner son appréciation de l'excellent gouvernement de Sa Majesté, dans ces Etats, sachant aussi quelle vaste correspondance entretient une position aussi haute et aussi grave, prend la liberté d'offrir très respectueusement à Sa Majesté une paire de balances à lettres, parmi les plus élégantes et les plus élégantes qui soient jamais sorties des ateliers de la Compagnie Fairbanks, dont l'honorable Thaddeus Fairbanks, (créé récemment par Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, chevalier de l'Ordre de François-Joseph), l'humble et fidèle serviteur de Sa Majesté, est l'agent légal.

Espérant que Son Très Puissant Souverain daignera les accepter et qu'elles lui seront utiles pour les opérations multiples de son département postal, le soussigné a l'honneur de se dire

De Sa Majesté

Le très fidèle sujet,

WM. B. BOWMAN, Agent.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1874.

A M. H. W. Bowman,

Salut :

Sa Très Gracieuse Majesté m'ordonne d'accuser réception de votre magnifique et utile présent. Elle me charge aussi, tout en vous remerciant, de vous faire savoir que votre offrande servira immédiatement au but auquel elle est destinée.

Veuillez, monsieur, agréer mes sentiments d'estime.

Par ordre du Roi :

Lord BATHURST, grand-chambellan,

THIELANTI, Secrétaire.

ASSESSEMENT Nos. 156 et 157.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de Georges Mc D. Burke et Bernard Buscher, payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp No 19.

—Placer son argent en bons ou en warrants, c'est bien scabreux par le temps de conversion qui court; mieux vaut encore prendre quelques chances dans le grand tirage du 14 février. On peut perdre sa mise, il est vrai, mais on peut aussi la centupler deux fois, puisque $10 on peut gagner $20,000, on $10,000; et il y a une chance de gain sur 37.

— Un dépêché est nommé ministre. Le matin du jour même où il entre en fonctions, le maître d'hôtel vient prendre ses ordres.

— Son Excellence dînera-t-elle ce soir au ministère ?

— Oui ! vous m'en demandez trop, répond le *député*. Je ne sais pas si je serai encore ministre à l'heure du dîner. Il y a aujourd'hui séance à Versailles !..

La question des Marchés.

Nous publions plus loin une communication qui expose clairement et complètement les avantages qu'offrent les marchés publics sur les marchés particuliers. La question est complexe et comme on a pu le voir, il y a des arguments en faveur des deux côtés de la question. L'argument le plus fort dans cette communication est celui qui est tiré de la salubrité publique. Si quelque considération peut faire dévier du respect dû à la liberté de l'industrie, c'est celle tirée des conditions exceptionnelles de notre climat. Néanmoins, nous redoutons toujours l'intervention législative, dans l'exercice des industries particulières, car ceux qui invoquent cette intervention aujourd'hui peuvent avoir à la redouter demain, surtout avec une assemblée qui se laisse influencer trop souvent par des considérations étrangères aux principes du droit ou à l'intérêt général.

THÉATRE DE L'OPÉRA.— La composition du spectacle de ce soir permet de prédire, à coup sûr, qu'un auditoire aussi compacte que possible remplira la salle du Théâtre de la rue Bourbon. En effet, on donne d'abord le drame si populaire d'Alexandre Dumas (fils), *La Dame aux Camélias*, puis l'opéra à la fois si gai et si pathétique de Donizetti, *La Fille du Régiment*.

Que sera-ce donc demain, pour le bénéfice de M. MOMAS ! qui ne serait désolé de manquer au rendez-vous que tous ceux qui se rencontrent, depuis l'annonce de ce bénéfice, se donnent à l'Opéra, pour la soirée du lundi, 9 février ? De toutes les manières il était certain que M. MOMAS, avec sa réputation si solidement assise et la sympathie universelle qui entoure son nom, attirerait des flots de spectateurs à la représentation du *Prophète*, de Meyerbeer, mais, comme tous les hommes d'un talent réel, notre chef-d'orchestre est plein de modestie, et il a cru devoir solliciter le concours exceptionnel de Mme DEVOYOD-ACS, qui, comme tous nos dilettanti le savent, a chanté à l'*Opéra Italien* de Paris. Mme DEVOYOD a gracieusement consenti à se charger du rôle de *Fidès*; sa voix, que l'on dit très belle, ajoutera certainement beaucoup à l'attrait de l'intéressante soirée de demain.

Demain donc, à sept heures du soir, *Le Prophète*, avec Mme Devoyod-Acs dans le rôle de *Fidès*, Mme Fursch-Madier remplira celui de *Bertha*. Les autres rôles seront distribués de la manière suivante : Jean de Leyde, M. Gueymard; *Zacharie*, M. Mayan; *Jonas*, M. Gadilhe; *Mathisen*, M. Dupin; *Oberthal*, M. Fertlinger.

PROJET DE CONCERT

MM. GUSTAVE D'AQUIN ET HENRI JOUBERT

Les deux jeunes Louisianais, dont les noms précèdent, se sont honorablement assuré une place à l'orchestre de notre Opéra, et il n'est pas d'auditeur attentif qui n'ait remarqué tout ce que la pratique, précédée d'un travail sérieux, leur a fait accomplir dans la voie du progrès, depuis le commencement de la saison théâtrale. Mais ces jeunes artistes ne se disséminent pas qu'ils ont encore beaucoup à faire, pour atteindre aux sommets de l'art, et c'est dans l'intention de s'y frayer une voie, en étudiant sous la direction de grands maîtres de Paris, qu'ils se proposent de donner un concert dont le produit sera destiné à faciliter leur voyage.

Toute notre population, nous en sommes persuadé, se fera un plaisir d'aider à l'exécution du projet de nos deux compatriotes. La Nouvelle-Orléans a la noble ambition de devenir la première ville lyrique des Etats-Unis, et, pour justifier cette prétention qui lui fait le plus grand honneur, elle doit tout d'abord seconder les jeunes artistes, qui, comme MM. Gustave d'Aquin et Henri Joubert, donnent les preuves de talents auxquels il ne manque, pour prendre tout leur essor, que des encouragements et les ressources nécessaires à la continuation de leurs travaux.

THEATRE DES VARIÉTÉS.—Nous rappelons à nos lecteurs que c'est demain soir, (lundi) que le grand artiste Salvini fera ses débuts à ce théâtre, dans le célèbre drame de *Ingomar, ou Le Fils de la Forêt*.— D'après tout ce que nous avons lu sur ce tragédien, nous croyons qu'il ne produira pas une moins grande sensation que celle qu'a produite madame Ristori il y a quelques années.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Les ménestrels de Haverly donneront, ce soir, leur dernière représentation.

— Miss Lydia Thompson et ses blondes, de retour de Galveston, commenceront demain soir, un nouvel engagement et donneront une série de représentations qui seront leurs dernières dans notre ville.

MM. Bidwell et Kittredge nous prient d'annoncer qu'ils donneront à l'Académie, le soir du Mardi-Gras, un grand bal paré et masqué. Ce bal, sous la direction d'un comité de messieurs bien connus, sera, nous en sommes sûr, très brillant.

— Y aura-t-il ou n'y aura-t-il pas une nouvelle élection en Louisiane, voilà une question ouverte à la discussion ! Mais ce qui ne saurait être mis en doute, c'est que le samedi 14 février courant, il sera procédé au tirage de la grande loterie à numéros simples de la Louisiane et que tous ceux qui auront pris des billets auront une chance égale de gagner le gros lot.

Louisiane.

La *Sentinelle* de Thibodeaux donne les détails suivants sur le suicide de M. Flach :

SUICIDE.—Samedi dernier, vers cinq heures du matin une détonation s'est fait entendre dans la résidence de M. George Flach. Immédiatement on se précipite dans la chambre où elle est partie et on trouve M. Flach la figure ensanglantée, étendu raide dans le lit où il avait passé la nuit. Entre ses jambes se trouvait un fusil double et en travers la baguette passait dans la sougarde, de manière qu'une légère pression avec les pieds a suffi pour faire partir l'arme dont le but a dû être placé à trois ou quatre pouces de la tête. D'après cela et d'après la position du cadavre, le jury formé par le coroner a conclu que M. Flach s'était suicidé. Les motifs qui ont pu le conduire à cette extrémité sont inconnus, seulement depuis quelque temps on avait remarqué chez lui quelque chose détonant un cerveau malade.

M. Flach était natif d'Alsace et habitait Thibodaux depuis une vingtaine d'années où il a exercé la profession de cordonnier qu'il a abandonnée depuis une dizaine d'années pour se livrer au commerce. Les quatre propriétés qu'il a acquises durant son séjour dans notre ville dénotent qu'il a fait de bonnes affaires et que sa famille composée de sa femme et de sept enfants est à l'abri du besoin.

Ses funérailles ont eu lieu dimanche dernier sous les auspices de la Compagnie des Pompiers *Thibodaux No 1* et ses restes ont été escortés au cimitière de l'église épiscopale par les deux compagnies de Pompiers et par un nombreux concours d'amis et de connaissances.

— On annonce l'arrivée du prince Napoléon à Paris. M. Pierre Bonaparte a fait demander au gouvernement français s'il pouvait librement se rendre en Corse et de là à Paris. Il a été répondu qu'aucune condamnation ne pesant sur M. Pierre Bonaparte, le territoire ne pouvait lui être fermé.

— On annonce que M. le capitaine Lemoyne, de l'état-major, est nommé attaché militaire à l'ambassade d'Italie à Rome, en remplacement du colonel de La Hayé, décédé.

M. le capitaine Lemoyne est l'auteur des remarquables articles sur l'armée italienne qui ont été publiés par la *Revue militaire de l'étranger*.

— On nommé un conseiller général dans un canton du Midi de la France.

Le comité radical se rassemble et divers candidats se présentent devant lui, formulant tous des professions de foi.

Survient un journaliste local :

—Citoyens, dit-il, je ne ferai pas de phrases. J'ai été récemment condamné à cinq mois de prison pour insultes envers le préfet !

Applaudissements prolongés. Le comité radical décide à l'unanimité que l'on soutiendra la candidature du citoyen journaliste.

LE SERVICE OBLIGATOIRE. — Un colonel cause du service obligatoire :

—D'ici à dix ans, dit-il, nous verrons un député monter à la tribune et s'écrier ; *La guerre manque de bras !*

(*Communiqué.*)

Les marchés publics contre les marchés particuliers à la Nouvelle-Orléans.

Les questions comprises dans le titre qui précède, sont d'une importance considérable pour ces habitants de cette grande ville. Il y a là une question d'ordre public et aussi une question de santé publique. Dans toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique, Londres, Paris, Berlin, Vienne, St-Petersbourg, Madrid, Rome et Constantinople, il y a des cités spéciales et mises à part comme marchés publics, où la viande de boucherie, le poisson, la volaille, le gibier et les fruits, apportés pour la consommation des habitants de ces capitales, sont mis en vente sous des règlements appropriés faite par les autorités publiques. Ces règlements sont faits dans l'intérêt de l'ordre public et dans celui de la santé publique, et ils sont fondés sur des considérations de la plus haute importance. Ils sont faits principalement dans le but de garantir une alimentation saine et salubre au peuple et d'empêcher la vente d'articles alimentaires qui sont préjudiciables de leur nature—d'articles de consommation journalière gâtés soit par la maladie, soit par l'action de l'atmosphère chaude et humide qui règne généralement dans cette partie du monde.

Il doit être évident pour tous qu'il y a de grands avantages à tirer des marchés publics pour la vente des articles dont il s'agit. Par exemple, les marchés publics offrent toutes les facilités pour l'inspection à faire par les officiers publics aussi bien que par les acheteurs; ensuite, la concurrence étant plus grande, le choix est plus facile. Sous le rapport de l'exposition des marchandises à la vue du public, aucun vendeur particulier ne peut offrir les mêmes avantages que le possesseur d'un étal au marché public.

Le seul argument que nous ayons entendu invoquer en faveur des marchés particuliers ou libres, est celui-ci : Qu'ils sont nécessaires pour la convenance des classes les plus pauvres de la communauté qui demeurent à une distance éloignée des marchés publics. Cet argument, du moins doit l'admettre, est de quelque force. On ne peut le détruire que par d'autres considérations plus puissantes.

Il serait impossible de mettre un marché public à la porte de chaque citoyen, et, en même temps, de lui assurer le bénéfice de ces mesures sanitaires, qui ont été trouvées nécessaires pour la santé et le bien-être de la population. L'inspection des vivres vendues à des étaux particuliers et dans des établissements particuliers serait bien plus difficile et bien plus coûteuse que dans les marchés publics. Elle nécessiterait un bien plus grand nombre d'inspecteurs et elle ouvrirait la porte plus largement à la négligence et à l'infidélité dans l'inspection.

En fait, le meilleur argument en faveur des grands marchés publics actuellement désignés à la Nouvelle-Orléans pour la vente des vivres et de la réglementation de ces marchés par les autorités publiques, est l'existence de ces établissements. Si ces halles n'avaient pas été bienfaisantes et nécessaires pour le public, on peut conclure qu'elles n'auraient pas été créées et qu'elles ne seraient pas maintenues. Il semble un peu traverser les halles propres et spacieuses de la Nouvelle-Orléans sans être frappé des avantages qu'elles offrent au public sur les marchés particuliers et libres. Y vendre de la viande gâtée ou des légumes pourris est impossible avec la mise en vigueur convenable des règlements dans les marchés publics, tandis dans les marchés particuliers dont l'accès est moins ouvert à l'inspection, il serait facile et il a été facile d'y vendre des articles de ce caractère.

L'objection basée sur une prétendue immixtion au préjudice de la liberté du commerce n'a pas beaucoup de poids. Les étaux des marchés publics de la Nouvelle-Orléans sont ouverts à quiconque peut et veut en payer la location ; il y en a beaucoup qui ne sont pas occupés en ce moment. La vente des vivres aux marchés n'est nullement un monopole, chacun peut l'entreprendre.

Il serait beaucoup plus à dire sur la question des marchés publics contre les marchés privés, mais nous réservons nos commentaires pour une autre occasion. La loi No 50, actuellement devant la Législature de la Louisiane peut être proclamée au nom de l'intérêt public et nous espérons qu'elle sera adoptée. Nous sommes heureux d'apprendre qu'une majorité des membres partagera les opinions que nous venons d'émettre. La grande et enthousiaste assemblée de citoyens, jeudi soir, au marché de la rue des Magasins, indique clairement la préférence du peuple pour les marchés publics établis.

Echo de caserne :

Un engagé volontaire s'obstine à se refuser à une corvée que veut lui imposer son sergent.

—Mais enfin, sergent, cela ne me regarde pas.

—Obéissez sans répliquer.

—Mais, sergent :

—Encore ; deux jours de salle de police.

—Mais, sergent, je suis volontaire.

—Ce n'est pas une raison pour être têtu.

Traitement scientifique et sûr.

Lorsqu'on l'applique en même temps que le Naval Dyspepsia Tonic et le Golden Medical Discovery du Dr Pierce comme remède constitutionnel, le Catarrh Remedy du Dr Sage produit une guérison parfaite dans les cas les plus graves et les plus opiniâtres de Catarrhe et d'Ozène. Cette modification complète constitue le seul véritablement scientifique, rationel et sûr de ces deux affreuses maladies. Le succès en a été tel que le propriétaire offre constamment une récompense de $500 à quiconque lui prouvera qu'elles ont jamais failli.

Preuve irréfutable.

THOS. J. BISHOP, de South-Brooklyn, N. Y., dit, dans une lettre, que sa femme souffrait d'un Catarrhe depuis son enfance et que le mal était devenu ce que les médecins éminents appellent Consomption, qu'elle a eu recours au Catarrh Remedy du Dr Sage et, en même temps, au Golden Medical Discovery du Dr Pierce; que ces deux remèdes avaient opéré des miracles.

Les contrefacteurs.

Le public doit se mettre en garde contre ces imposteurs qui non seulement essaient de contrefaire les remèdes du Dr Pierce mais encore imitent le genre de ses annonces en offrant différentes récompenses à ceux qui réussiront à prouver l'inefficacité de leurs préparations. Il n'est pas probable que des gens qui n'ont pas assez de capacités pour rédiger eux-mêmes leurs avis et sont forcés de voler ceux d'autrui, puissent faire de grandes et précieuses découvertes en médecine. Méfiez-vous de ces hommes-là.

3 fév—6t v & c

☞ Il y a économie à employer la poudre à levain de Dunham. Pour la pureté et la force elle n'a pas d'égale.

Décédé hier, à 1 heure du matin, à l'âge de soixante ans, CONSTANTIN KIRILLI, major d'Athènes (Grèce). Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à 2 heures P. M. Le convoi mortuaire partira de l'église Grecque, rue Dorgenois, entre les rues Hôpital et Quartier.

De la part de ses amis.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre présidé par Monseigneur l'Archevêque sera célébré à la Cathédrale St-Louis, mardi prochain, 10 courant, à huit heures du matin, pour le repos de l'âme du Très Rév. CONSTANTIN MAENHAUT, ancien curé de la Cathédrale de la Nouvelle-Orléans, mort à Gand (Belgique), chanoine de la Cathédrale de St-Bavon.

Cette cérémonie est célébrée à la sollicitation des Supérieurs des Institutions de Charité, légataires du très regretté Rév. Constantin Maenhaut; ses amis et le public en général sont invités à y assister.

THOMAS LAYTON, Exécuteurs
CHAS T. DUGAZON, Testamentaires.

8 fév—1t

SERVICE FUNEBRE.

Une messe pour le repos de l'âme de feu ALPHONNE DREZ sera célébrée lundi, 9 février, à 8 heures du matin, à la Cathédrale St. Louis. Les amis de la famille sont invités à y assister.

De la part de ses enfants.

Bureaux de Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, au No 19 de la rue du Camp.— Nouvelle-Orléans, 3 février 1874.—Les membres de cette Société sont informés de la mort de George McD. Burke, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 1 juillet 1873; de la mort de Bernard Buscher, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 9 juillet 1874. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de cette Société, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1.25 sur chacun de ces décès, d'ici au 12 mars 1874, de 4 heures de l'après-midi.

H. W. YOUNG,
Secrétaire.

1er fév—au 8.

ENTREPOT DE TAPIS,

17.....Rue de Chartres.....17

A. BRUSHAU,

Importateur et Marchand en gros et en détail TAPIS—1000 remnants, anglais et américains, TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.

NATTES blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES, Corniches, couvertures de tables et de plancher.

RIDEAUX en dentelle et double Nottingham.

BROCATELLES, COTELINES, tentes, reps, &c.

CRIN, guimpe, pelinche, &c., &c.

8 fév—3t DMav PP

ENTREPOT DE TAPIS

ET DE TOILES CIREES.

ELKIN & CO.,

168.....RUE DU CANAL.....168

REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de—

TAPIS anglais, Velours et Bruxelles ;

TAPIS trois plis et Ingrain ;

TOILES Cirées de toutes largeurs ;

STORES, Corniches, &c., qu'ils offrent à très bas prix.

16 sept—3m PP

Salle de l'Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle du Métiers.

SÉANCE RÉGULIÈRE MENSUELLE — LUNDI, 9 du courant, à 7 3/4 heures P. M., au local 46, rue St Louis, coin Passage de la Bourse.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du président.

A. L. TIBOT,
Dr. EMILE DOUMENG, secrétaire. 8 fév—1t

Manifeste quotidien des Négociants

NOUS commencerons la publication régulière de notre manifeste, LUNDI, 9 du courant ; on y trouvera une liste exacte de tous les arrivages par les chemins de fer, par les bateaux à vapeur et par la mer. Les souscriptions sont reçues au No 33 de la rue Natchez, au premier.

8 fév—1re P. MOIRE & BALINGER.

OUVERTURE

—DE—

MARCHANDISES NOUVELLES

—CHEZ—

DANZIGER

203 - rue du Canal - 203

ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

Nous venons de déballer un grand assortiment de

Marchandises Sèches de saison,

TELLES QUE :

TARLATANES blanches et couleur,

SATINS blancs et couleur,

SOIERIES noires des meilleures fabriques,

GANTS en peau de chevreau, blancs et couleurs d'opéra,

GANTS en peau de chevreau à un, deux, trois et quatre boutons,

Vrais GANTS JOUVIN à un et deux boutons, nouvelles nuances.

Nouveau genre d'Ombrelles.

Les dernières nouveautés en OMBRELLES TRIANON,

BRODERIES nouveaux, COLLERETTES,

RUBANS gros grain pour ceintures, qualité extra,

RUBANS fantaisie, pour ceintures, nouveaux dessins très élégants, polka, à pois, etc.

TAFFETAS et RUBANS gros grain à servir,

BOUTONS oxydés et acier, nouveaux genres,

GUIPURE vraie entelle, VALENCIENNES, YAK,

ETOFFES, étoffes du Dauphin, etc., etc.

AUSSI :

TOILES blanches et couleur, Toiles damassées pour service de table,

COUVERTOINTES de Marseille et Jersey, coton,

Articles de DEUIL,

MARCHANDISES du pays, articles de fantaisie, Corsets, Mouchoirs, Bas, etc., etc., etc.

Nous prions respectueusement nos amis et nos clients de venir de bonne heure examiner nos belles marchandises. Les étrangers trouveront dans notre magasin un stock parfaitement assorti, conformément aux les articles de notre commerce, et les plus fins comme les plus modestes à tous à des prix

Défiant la concurrence.

THEODORE DANZIGER & SONS,

No. 203 RUE DU CANAL,

Entre Bourgogne et Remparts

8 fév—6t

Grande ouverture

DE

MARCHANDISES DE PRINTEMPS,

DONT

Quinze caisses légèrement endommagées,

Chez

J. TURCOTTE

158.....RUE DU CANAL.....158

Maison Blanche, coin Baronne.

ON PEUT CONCURRE AVEC LES MILLEURS MARCHÉS DE LA SAISON.

100 caisses marchandises de printemps étalées au comptant seront ouvertes

Lundi le 9 Février 1874.

Elles comprennent :

Piques blanches et couleur.

Nansouk blanc et couleur.

Cour spondons de Marseille.

Soieries du jupon.

Alsaces noir et couleur.

Brillantes blancs et couleur.

Limous Vaudeis.

6 caisses Satiste.

Percales.

Damasés toile et serviettes.

Indiennes à nouilles et Dimity.

5 caisses indiennes et percales supérieures.

5 caisses coton écru et blanc, etc.

—AUSSI—

10 caisses rouge Fastille vraie, à 10 cts la yarde, valant 60 cts.

5 caisses toile Estoupille vraie, à 13 25 pièce, valant 25.

5 caisses toile Cresa vraie, à 10 cts la yarde, valant 60 cts.

10 caisses toile Bretagne vraie, à 83 pièce, valant 16.

10 caisses toile d'Irlande, par 24 yardes, à $7 50, valant 16.

Nous supplions aux ceux marchandises l'attention des acheteurs qui viennent au Nord pour acheter pour qui ont besoin d'articles de qualité supérieure. Il faut vous rendre à cette vente si vous voulez vous assurer des bonnes affaires ; la plupart de ces articles sont en vente à un très grand rabais.

En marchandises un fort stock de marchandises pour plaints tous.

J. TURCOTTE.

8 fév—1t Au No 158, de la rue du Canal.

PRO BONO PUBLICO.

LES belles dames et les galants gentlemen qui désirent mériter le suffrage opprobateur de sa Très Gracieuse Majesté, pendant les fêtes du Carnaval, se rappelleront que l'Etablissement Royal de Costumes qui a acquis une célébrité universelle sous la direction de feu Madame VALABAT, on peut se procurer les Costumes les plus riches, les plus frais et les plus exacts qui se confectionnent aux Etats-Unis, tels que celles de Reine, Empereurs, Princesses, Chevaliers, Guerriers, Arlequins, Sauvages, Bayadères, Mousquetaires et une infinité d'autres représentant tous les pays et tous les siècles.

Parmi les costumes nouveaux reçus directement de Paris à l'Etablissement Royal, on remarquera un magnifique uniforme de cérémonie pour "Empereur du Maroc," lequel, sous le rapport de la richesse et de l'élégance, ne saurait être égalé.

Prix modérés au rapport avec le temps.

Rappelez-vous le vieux numéro,

91 rue Conti.

CARNIVALUNO!!

E VIVA IL RE!

LE public est prévenu qu'un humble sujet de Sa Très Gracieuse Majesté le Roi, a ouvert aux No. 91 et 93 rue Conti, un Etablissement de Vente où tout pourra acheter des COSTUMES à meilleur marché que dans les lieux similaires. Adressez-vous tout de suite à l'Etablissement No. 93 Conti, ou vous pourriez arriver trop tard.

8 fév—2t 17 fév

LA RÉDUCTION

DU PRIX DU COKE,

Par la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans permet à tout le monde d'acheter le

NOUVEAU FOURNEAU DE CUISINE,